

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.	Numéro de permis 2019629	Date d'inspection Le 01 septembre 2021	
Nom de l'établissement Garderie Carrefour des amis		Numéro de téléphone (506) 542-1907	
Adresse 806 rue École Beresford NB E8K 1V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite à l'établissement pour une Inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Le parc extérieur fut inspecté, le parc offre aux enfants une variété de jeux et jouets. Les arbres qui se retrouvent dans le parc et autour du parc offrent aux enfants une grande quantité d'ombre. La surface de protection est suffisante et appropriée.
- Pendant la visite les enfants jouaient dehors, ils sont entrés pour l'heure du dîner et ensuite ils sont passés à la sieste.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 01 septembre 2021

Date

original signé par

Allain Hachey

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 01 septembre 2021

Date